

Réunion publique du Conseil Consultatif de Quartier « Champerret-Berthier »

Le mardi 10 mai 2016 à 19h00
à l'école polyvalente 38-40, boulevard de Reims
PARIS 17^{ème}

THEME :

REINVENTER PARIS **Présentation du projet Pitet-Curnonsky**

Intervenants :

Brigitte KUSTER, Maire du 17^{ème} arrondissement, Conseillère régionale d'Ile-de-France

Jean-Didier BERTHAULT, Conseiller de Paris, Conseiller métropolitain et délégué au Conseil de Quartier Champerret-Berthier

Jean-Louis MISSIKA, Adjoint à la Maire de Paris chargé de l'Urbanisme, de l'Architecture, du Projet du Grand Paris, du Développement économique et de l'attractivité

Claude PRALIAUD, Directeur de l'Urbanisme

Hélène SCHWOERER, Paris Habitat

Martial HERBLOT, Paris Habitat

Laurence WACQUEZ-SENEZE, Paris Habitat

Jérôme COPOLATA, Directeur des Programmes Ile-de-France, Groupe Pichet

Laurence COURTAIGNE, Directrice Générale Promotion, Groupe Pichet

Rémi COUAILLIER, Chef de projet d'opération immobilière au Bureau des Ventes de la Direction de l'Urbanisme, chef du projet Pitet-Curnonsky Réinventer Paris

Lucie KAZARIAN, Responsable du service Communication et Concertation de la Direction de l'Urbanisme

Clément BONNAT, Paris Habitat

Gordana SUBARIC, Paris Habitat

Mara MOINEAU, Paris Habitat

Pierre-Michel FEVRIER, Paris Habitat

Olivier RAYBAUT-PERES, Paris Habitat

Joël MALLEVIALLE, Paris Habitat

Pierre-Antoine TIERCELIN, Ville Ouverte

Nicolas LAISNÉ, Laisné Roussel

Allan BILLOINT, La Conciergerie

Pierre-Antoine TIERCELIN indique que Jean-Louis MISSIKA, adjoint à la Maire de Paris chargé de l'Urbanisme, présentera la démarche *Réinventer Paris* lorsqu'il arrivera.

Il présente pour sa part le sommaire de la réunion de ce soir. Il indique qu'il travaille pour l'agence Ville ouverte, chargée par le groupe Pichet d'organiser tous les ateliers de concertation. La particularité de cette démarche et du site des rues Pitet et Curnonsky réside dans le fait que le site abrite déjà des habitants. Il note qu'avant de commencer à réfléchir à un quelconque projet, le groupe Pichet défend l'idée de construire ce projet avec les habitants.

Une introduction des débats sera proposée par les deux élus : Mme le Maire du 17e, qui accueille ce soir l'assemblée, et Jean-Louis MISSIKA, qui reviendra sur la démarche *Réinventer Paris*. Ensuite, Paris Habitat prendra un certain temps pour présenter les travaux qu'ils ont l'intention de réaliser sur le site, et qui n'ont rien à voir avec la démarche *Réinventer Paris*. Il s'agit de projets d'amélioration de l'existant (accessibilité et amélioration des espaces extérieurs notamment).

Le groupe Pichet, lauréat de la démarche *Réinventer Paris*, présentera ensuite sa démarche et son projet, que certains habitants ont pu découvrir soit dans la presse soit au Pavillon de l'Arsenal.

Le point 4 reviendra sur la démarche ouverte, qui consiste à aller à la rencontre des habitants concernés pour voir avec eux ce qui potentiellement pourrait leur être utile. Avant même le dépôt d'un quelconque permis de construire, des ateliers de travail avec les habitants sont prévus au mois de juin afin d'améliorer le projet envisagé.

Un temps de questions/réponses sera pris en fin de réunion pour répondre aux interrogations des uns et des autres.

Le groupe Pichet et la Ville de Paris ont voulu une démarche très ouverte. L'idée est de travailler le projet avec les personnes habitant sur le site ou autour du site. Cela se fera via trois ateliers, dont les dates restent à définir :

- Approfondissement du projet du groupe Pichet. Il ne s'agit pas d'un projet figé et il faut voir dans quelles mesures il peut être amélioré (début juin 2016) ;
- Fin juin 2016, il est prévu de définir les priorités d'actions de la Conciergerie, qui présentera sa démarche tout à l'heure ;
- Septembre 2016 : la rencontre servirait à nourrir le programme de requalification de Paris Habitat, qui a l'intention de réaliser un certain nombre de travaux, pour répondre vraiment aux besoins des habitants.

Il s'agit ce soir d'une première réunion d'information. Mais les habitants auront l'occasion d'approfondir ces projets trois fois dans les trois prochains mois.

Brigitte KUSTER salue l'assemblée et propose de lancer la réunion sans Jean-Louis MISSIKA, qui complétera son propos. Elle souhaite la bienvenue à tous et remercie la directrice de l'école pour son accueil. Elle salue les représentants de Paris Habitat et du groupe Pichet, ainsi que la présence de Jean-Didier BERTHAULT, délégué du Conseil de Quartier concerné par cette opération. De nombreux élus du 17e sont également présents, dont Geoffroy BOULARD, premier adjoint, Bertrand LAVAUD, adjoint à la Culture, Philippe GUERRE, adjoint au Commerce, Carline LUBIN-NOEL, déléguée à la Culture, Cécile FRATTAROLI, déléguée à la Petite enfance, Hubert de SEGONZAC, délégué à la Sécurité et Valérie NAMIAS, conseillère de Paris en charge du quartier Ternes-Maillot.

La démarche *Réinventer Paris* sera donc présentée par Jean-Louis MISSIKA. Six sites sont concernés dans le 17e. Le site Pitet-Curnonsky a notamment été retenu, ce qui a étonné l'équipe municipale du 17e, car il est habité.

Des citoyens ont fait parvenir à la Mairie du 17e des courriers ou pétitions. Elle rappelle cependant qu'il s'agit ce jour d'une réunion de concertation. Ce projet est amendable et donnera lieu à un vote en Conseil de Paris, via une délibération. Elle assure l'assemblée que rien n'est imposé ce jour. Il est bien question d'un début de démarche avec le groupe Pichet, retenu par un jury international. Le dossier Pichet, qui sera présenté plus tard, vise à intégrer le projet à la vie actuelle des habitants du quartier concerné.

L'équipe du 17e est présente ce jour pour écouter les remarques et demandes des habitants. Elle affirme comprendre l'inquiétude des habitants. La densité du quartier peut en effet interpellier. Elle note qu'il faut aussi porter un autre regard sur ce projet et se demander ce que cela peut apporter au quotidien d'avoir été repéré.

Elle souhaite que cette réunion se déroule dans le respect et dans l'écoute de l'autre.

Elle donne la parole à Paris Habitat qui va expliquer sa démarche.

Hélène SCHWOERER, adjointe au Directeur Général, en charge de la maîtrise d'ouvrage et du développement, excuse M. DAMBRINE, pris par une réunion dans un autre arrondissement. Elle propose que Martial HERBLOT, en charge du foncier à Paris Habitat, explique le contexte et la façon dont Paris Habitat travaille en rationalisant le foncier. L'opération discutée ce soir correspond à d'autres opérations menées dans d'autres arrondissements (le 12e, le 13e, le 15e, le 5e.). Elle note qu'il est vrai que ce projet n'est pas dédié au développement de l'offre nouvelle en logement social ou intermédiaire par PH. Il s'agit bien d'une opération avec de nouveaux produits puisqu'il est question d'accession et de logements intermédiaires.

Martial HERBLOT va donc présenter le contexte de l'opération et Laurence WACQUEZ-SENEZE, directrice de la réhabilitation, présentera ensuite le projet que PH entend mener assez rapidement avec les habitants sur la requalification du site.

Martial HERBLOT indique qu'il s'agit tout d'abord de fixer un état des lieux. Les habitants ont réagi vivement à ce projet de constructions neuves à cet emplacement. Il rappelle que la résidence Pitet-Curnonsky se trouve sur trois parcelles, soit deux grandes emprises, du numéro 1 au numéro 23 de la rue Curnonsky, séparées par la rue Pitet. Cet ensemble immobilier de deux emprises fait plus de 18 000 m².

Il s'agit d'un espace minéralisé, dédié aux voies pompiers, de stationnement, notamment aérien. Il est question de plus de 5 000 m². Les espaces verts qui font 7 640 m² représentent environ 40 % de l'ensemble du terrain dont il est question. Sept bâtiments ont été construits sur ces deux grandes emprises (R+12 et R+14) entre 1973 et 1977. Il est question de 744 logements et de 7 loges, de stationnement souterrain (744 places) et de stationnement résidentiel en surface (36 places). On trouve également des locaux associatifs, même si certains sont aujourd'hui vacants et mal utilisés, ainsi que deux niveaux de sous-sols (caves, locaux communs vélos et poussettes).

Il explique que ce site a été choisi à partir d'un contexte et d'enjeux urbains définis par PH mais également par l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme), outil de prospection urbaine de la Ville de Paris qui permet de définir les besoins et usages en termes d'évolution paysagère en matière urbaine. Une étude générale a ainsi été menée en 2014 avec l'Apur sur le patrimoine général de PH datant des années 60-70. Cette étude de 2014 avait pour intérêt de se concentrer sur du patrimoine de PH des années 1960 à 1970 qui avait pour caractéristique d'être sur de très grandes emprises. Elle devait permettre de voir s'il y avait ou non des capacités de construire par rapport au voisinage et aux règles du PLU. Cette étude avait aussi pour but d'apprécier les usages et la qualité des espaces non bâtis. Il est apparu que dans bon nombre de cas, il y avait un intérêt certain à transformer les parkings et parties minéralisées en espaces verts et en projets d'immeubles nouveaux. Ce qui avait souvent un impact positif pour la requalification des sites.

PH, avant 2014, a déjà mené à bien ce type de réflexions. Cela a abouti à la requalification de certains sites et à construction de nouveaux programmes. Le constat était souvent fait que l'on était sur des emprises souvent mal orientées, mal insérées par rapport au paysage urbain, ce qui créait des espaces vides. Il y avait donc matière à construire dessus et à créer quelque chose avec plus d'espaces verts.

Il évoque deux exemples dans le 12^e arrondissement :

- *La Résidence Montera Gabon dans le 12^e arrondissement*. Des dysfonctionnements étaient constatés au niveau des espaces extérieurs faiblement valorisés par du parking résidentiel de surface, qui certes présente un avantage pour le locataire, mais qui ne présente pas un intérêt en termes de qualité urbaine très forte. A donc été réalisé un projet qui a supprimé 12 places en surface, permettant à la fois la création de logements sociaux, d'une crèche, et de 31 places de stationnement en sous-sol, le tout sans réduction des espaces verts. Le résultat est convaincant en termes d'intégration et de qualité urbaines.
- *Le square Contenot Decaen, à côté de la Place Félix Éboué*. Ce grand site présentait des dysfonctionnements : espaces extérieurs mal valorisés, stationnement en extérieur. L'espace vert central a été requalifié entièrement, 90 logements sociaux ont été créés et ainsi qu'une crèche et des places de stationnement. Et cela tout en assurant une forte requalification des espaces verts.

Il est apparu que le site Pitet-Curnonsky présentait les mêmes caractéristiques principales et dysfonctionnements.

Une intervenante souligne que cela n'intéresse pas particulièrement le public présent ce soir, qui souhaite surtout savoir ce qu'il va advenir d'eux et de leurs immeubles. Elle demande que les immeubles déjà existants soient rénovés, avant de prévoir des constructions. Le 12^e n'intéresse pas l'assemblée ce soir ; c'est bien l'avenir du 17^e qui est en jeu ici.

Martial HERBLOT note qu'il est donc question sur le site Pitet-Curnonsky d'un patrimoine qui a plus de 40 ans, qui a fait un cycle et qui peut évoluer positivement de la même façon que les deux résidences qui vient d'évoquer.

L'étude de l'APUR de 2014 a montré que ce site devait répondre à de vrais enjeux urbains et se reconnecter à son environnement, notamment du côté Levallois. Il s'agit de retrouver un traitement urbain au niveau des deux rues, Pitet et Curnonsky, et de profiter de *Réinventer Paris* qui représente une possibilité de construction tournée sur la mixité, soit vers un apport extérieur. Il rappelle que le projet de construction neuve envisagé ne concerne pas le logement social. Il n'y a donc pas de logement social dans le projet envisagé.

Une intervenante demande aux intervenants d'en venir au fait, car ce qui vient d'être évoqué n'intéresse pas les habitants du quartier.

Laurence WACQUEZ-SENEZE, Directrice de la réhabilitation à Paris Habitat, a pour vocation à intervenir sur tous les ensembles immobiliers de PH, notamment les ensembles immobiliers habités. Elle a donc, avec sa direction, l'habitude de se pencher sur ces sujets d'aménagement, d'accueil, etc.

Ces bâtiments ont été construits entre 1973 et 1977. Depuis les années 1990, une réhabilitation des logements a été réalisée, dont un ravalement.

Une intervenante affirme que cela n'est pas vrai.

Laurence WACQUEZ-SENEZE indique que PH s'est rendu compte qu'il fallait intervenir sur le site et réaliser des travaux pour pallier un certain nombre de dysfonctionnements. Il convient notamment de réaménager tous les accès au site, compliqués pour tout le monde aujourd'hui : il faut soit emprunter les escaliers, soit le sous-sol, pour rejoindre les ascenseurs. Les loges, au premier niveau actuellement, doivent être repositionnées, tout comme les locaux communs. Il a fallu installer des locaux tri en extérieur, ce qui n'est effectivement pas valorisant pour le site. Cela doit donc être réglé. De même, les locaux vélos et poussettes étant mal positionnés en sous-sol, ils ne sont pas utilisés ; cela sera donc retravaillé.

Une intervenante note que l'on sait déjà tout ce que disent les intervenants.

Pierre-Antoine THIERCELIN remarque qu'il faut néanmoins prendre le temps d'expliquer les choses.

Une intervenante invite les intervenants à se montrer plus succincts dans leurs propos.

Une intervenante remarque que si les intervenants commencent à dérouler ainsi leurs présentations, ils ne pourront pas mener la réunion, car les gens sont très opposés au projet initial de construction neuve sur un espace vert qui sera modifié alors qu'il satisfaisait jusqu'à présent les habitants du quartier. Cela va susciter la colère du public et la réunion va mal se passer. Elle dit avoir l'impression que les intervenants noient les choses afin de laisser le moins possible la possibilité aux habitants de discuter et de s'exprimer.

Pour que la réunion se déroule bien, il faut donc laisser la possibilité aux habitants de s'exprimer. Elle souligne que leur premier souci est de ne pas voir ces bâtiments construits.

Pierre-Antoine THIERCELIN insiste sur le fait que la présentation faite ce soir correspond à quelque chose demandé aussi par les amicales de locataires. Ce que présente PH ce soir correspond à ce qui sera fait dans tous les cas, construction neuve ou pas. Dans un second temps, le projet sera présenté.

Laurence WACQUEZ-SENEZE souligne qu'il est important que tous les dysfonctionnements soient vus par PH. Elle rappelle que PH travaillait déjà sur ce site et envisageait déjà d'intervenir, construction neuve ou pas. Ce projet concerne l'ensemble des habitants et les 18 000 m² (sept bâtiments). Ce projet sera mené en concertation avec les habitants, avec les représentants des locataires, les amicales et les acteurs locaux (associations, etc.). À noter que ce projet n'aura pas d'impact sur les loyers.

Le travail concernera trois axes :

- Valoriser le cadre de vie :
 - o Rendre accessibles les entrées des bâtiments par l'abaissement des halls à RDC ;
 - o Relocaliser les loges, visibles et accessibles ;
 - o Relocaliser les locaux poussettes, vélos, tri sélectif ;
 - o Rénover les halls dans leur intégralité ;
 - o Rénover les parkings en sous-sols.
- Requalifier les espaces extérieurs :
 - o Déminéralisation du site et valorisation de l'existant ;
 - o Améliorer l'éclairage et la sécurité des espaces extérieurs et toutes les places libérées en sous-sol seront proposées aux locataires qui sont en aérien.
- Améliorer la place des associations et des activités :
 - o Repositionner les locaux pour un meilleur fonctionnement ;

Le budget prévisionnel relatif à ces travaux s'élève à plus de 6 millions d'euros. À la suite de tous ces travaux, il est prévu de poursuivre avec la rénovation complète des parties communes et le ravalement des immeubles.

Les engagements de PH sont les suivants :

- Pas d'impact sur les loyers ;
- Maintien du taux de loyer des locataires ayant une place de stationnement en extérieur et à qui sera proposée une place en sous-sol au même tarif ;
- Les arbres supprimés seront replantés.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 2016
 - o Ateliers de concertation sur le programme de requalification du site ; il s'agit de parler de façon sereine des difficultés rencontrées au quotidien par les habitants (atelier du mois de septembre) ;
 - o Désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte et paysagiste) ;
 - o Ateliers de concertation avec la maîtrise d'œuvre.
- 2017
 - o Échanges entre les habitants, l'architecte et le paysagiste ;
 - o Études de l'équipe de maîtrise d'œuvre ;
 - o Présentation des études, temps d'échanges ;
 - o Présentation du projet.
- 2018
 - o Dépôt des autorisations d'urbanisme ;
 - o Désignation d'une entreprise de travaux ;
 - o Démarrage prévisionnel des travaux.
- 2019

- Réalisation des travaux « *Amélioration de votre cadre de vie* ».

Elle indique que ces travaux seront réalisés par PH suite à une mise en concurrence qui permettra de désigner une entreprise travaux.

Pierre-Antoine THIERCELIN propose de passer à la présentation du projet Pichet, relatif aux nouveaux immeubles.

Une intervenante demande quelle est la date prévue concernant le nouveau projet.

Pierre-Antoine THIERCELIN répond que le projet du groupe Pichet commencera un peu avant 2019, soit avant le projet évoqué par PH.

Laurence COURTAIGNE salue l'assemblée et rappelle que le groupe Pichet est 100 % familial et a 30 ans d'existence. Il réalise environ 2 500 à 3 000 logements par an. Il exerce différentes activités, dont celle de syndic de copropriété.

La qualité des emplacements est toujours extrêmement importante. Le site dont il est question ce jour se situe dans le 17^e, à la limite de Levallois. La réalisation imaginée cherche à créer un alignement urbain pour créer un noyau villageois. Ce projet doit se faire dans le respect de l'environnement, puisqu'il est totalement constitué de structures en bois, ce qui présente deux avantages : piège à carbone des ressources naturelles et réduction des nuisances du chantier, car plus court et plus propre. La réalisation de façades végétalisées permettra d'augmenter la surface des espaces verts.

Des services sur mesure seront proposés. Il sera plus tard question de la Conciergerie, qui vivra au niveau du quartier, et pas seulement au niveau des nouvelles constructions. Une concertation avec le tissu local accompagnera ce projet.

Elle donne la parole à l'architecte des bâtiments.

Nicolas LAISNÉ salue l'assemblée et se présente. Il est architecte parisien, basé dans son cabinet de Montreuil qui abrite une vingtaine de collaborateurs. Le cabinet a travaillé sur le projet de *Réinventer Paris*. Un système de compétition entre différents architectes a été mis en œuvre pour aboutir à un projet final. Cela a permis de mettre les gens en concurrence, mais cela a empêché en parallèle l'accès aux habitants.

Le projet pose des questions de densité, d'éclaircissement, de rapports à la rue. Il s'est donc agi de voir comment au mieux il était possible de densifier ce site. Il souhaite bien expliquer le projet aux habitants, afin que la concertation se déroule bien et qu'ils puissent faire part de leurs remarques.

Lors du concours, il a été admis que l'on pouvait travailler sur ce site et sur le site se situant le long de la rue Curnonsky. Le projet est de placer les bâtiments alignés sur rue. Cela va utiliser très peu d'espaces verts. Le peu d'espaces verts utilisés sera rebasculé le long de la rue. L'espace rez-de-chaussée qui serait redonné en usage permettrait d'apporter de vrais usages au quartier, alors qu'aujourd'hui, il n'est question que de parkings, de bouches d'aération, de quelques espaces verts.

L'idée est d'installer un commerce à l'angle, comme une boulangerie. etc.

Une intervenante remarque que les habitants du quartier disposent déjà d'un centre commercial à proximité.

Pierre-Antoine THIERCELIN rappelle qu'il reste 10 minutes de présentation et invite les habitants à patienter afin qu'ils puissent tout de même découvrir le projet. Il entend que les habitants estiment qu'ils n'ont pas forcément besoin de ces nouvelles structures. Le but est d'améliorer le projet au maximum. Il note que pour la grande majorité des personnes présentes ce soir, l'idée est de ne rien changer. Il souhaite simplement que les habitants prennent bien connaissance du projet dont ils ne veulent pas.

Une intervenante note qu'elle veut simplement que des travaux soient réalisés dans les immeubles déjà existants.

Nicolas LAISNÉ indique qu'il est aussi question de créer une conciergerie, qui permet de disposer de services à la personne multiples dans le quartier. Le long de la rue Curnonsky seraient installés des kiosques relatifs à des usages qui intéresseraient les habitants du quartier. Cette partie de la rue verrait ses parkings supprimés, transformés en kiosques et espaces verts ; les parkings seraient redonnés en contrepartie en sous-sol.

Les bâtiments seraient plutôt installés sur la rue Pitet en utilisant au sol des surfaces relativement réduites. L'ensemble des parcelles du site fait donc 18 000 m², contre 5 240 m² pour l'emprise au sol des bâtiments actuels. Le projet dont il est question ce jour porte sur 1 000 m² d'emprise au sol.

L'idée du projet est de s'installer aux angles, à l'entrée du quartier. Les impacts sur les vues restent relativement limités par le fait que les bâtiments sont placés au niveau des angles des immeubles. Quant aux bâtiments situés face aux immeubles, il s'agit de les sculpter au maximum pour conserver une vue vers le ciel au niveau des façades les plus impactées.

Le but du projet est aussi d'utiliser l'espace en pleine terre au pied de ces bâtiments pour faire grimper de la végétation le long de ces bâtiments.

À noter que ces bâtiments seraient construits en bois, ce qui permet de les construire sur une structure de parkings déjà existante sans avoir à trop la renforcer. Le chantier sera donc plus propre (car moins de rotations de camions) et plus court de trois mois (par rapport à un chantier en béton).

Pierre-Antoine THIERCELIN indique que la Conciergerie solidaire sera présentée si les habitants ont des questions à son sujet. Il propose de passer aux questions de l'assemblée.

Il revient avant sur la manière dont ce projet a été conçu. Il indique que les intervenants présents ce soir (groupe Pichet et architecte) ont envie de travailler et de proposer un projet qui a le moins d'impact sur les habitants. L'étude APUR a proposé ce site à la construction. Elle a mis en valeur des emprises peu valorisées et qui pouvaient être construites. Il est apparu qu'en théorie, cela pouvait être construit. Mais il fallait prêter une attention particulière aux bâtiments déjà existants. Le projet retenu est donc le projet qui fait le plus attention aux habitants selon deux critères : la forme architecturale (bâtiments installés aux angles) et le programme basé uniquement sur des éléments pouvant présenter une utilité pour le quartier, les voisins, les résidents (conciergerie, kiosques pouvant accueillir des locaux communs, etc.). Il propose de visionner le petit film présentant le projet.

Diffusion du film présentant le projet en 3D.

Pierre-Antoine THIERCELIN propose de passer aux questions/réponses et invite chaque personne à lever la main pour poser sa question. Il précise qu'un compte rendu de la réunion sera réalisé.

Une intervenante indique que les habitants du quartier se demandent si les divers intervenants du jour se sont réellement rendus sur site avant de réfléchir à ce projet. Elle rappelle que des espaces verts ont été attribués aux immeubles à l'époque, pour compenser la création de ces immenses barres d'immeubles (PLU). Le projet présenté lui semble constituer un pis-aller, même si le projet choisi au final est le moins pire de ceux qu'elle a vu exposés au Pavillon de l'Arsenal. Elle évoque un des projets exposés, qui ressemblait à une prison, et note qu'elle ne sait pas comment des êtres humains ont pu présenter ce genre de projet.

Elle insiste sur le fait que les habitants du quartier n'ont pas besoin du projet présenté ce jour. Il ne faut pas dire que cela va améliorer les choses. Le journal « Paris 17 » de novembre évoquait ce projet pour la première fois : « *la vente des terrains concernés devrait rapporter 600 M € à la Mairie de Paris* ». Il est également précisé sur la même page qu'il s'agit de « *66 logements libres et sociaux* ». Or, il s'agit en réalité d'accession à la propriété et de logements intermédiaires. Il est également inscrit que « *l'esthétique générale du secteur s'en trouvera profondément améliorée* ». Elle juge ces termes méprisants et estime que ce n'est pas l'environnement qui est laid, mais bien la façon dont il est entretenu.

Elle retrouve ce même état d'esprit méprisant dans un extrait des tribunes des groupes du Conseil de Paris où M. Éric AZIERE, Président du groupe UDI Modem indique qu'« *à partir de parcelles de terrains improbables, délaissées, oubliées, des dents creuses, de bordures de périphérie, on allait faire quelque chose de merveilleux* ». Cela est assez choquant quand on aime son quartier et Paris.

Elle note que les projets de Mme HIDALGO relatifs à Réinventer Paris concernent notamment l'amélioration de sept grandes places à Paris. Elle en déduit que les 600 M € en question vont servir à enjoliver encore des places déjà très belles, historiques pour certaines. Certes, les personnes verront leurs conditions de vie encore améliorées. Elle se dit choquée de penser que c'est un gouvernement de gauche qui fait ce choix d'améliorer encore les conditions de vie de Paris, au détriment des logements sociaux de la périphérie.

Jean-Louis MISSIKA souhaite répondre à cette intervenante, qui a avancé des propos erronés ou inexacts, selon lui. Il rappelle que le patrimoine immobilier de Paris est géré par la Ville et valorisé, car la Mairie a besoin d'argent. Il indique ici que l'investissement relatif à l'amélioration des sept places évoquées par l'intervenante précédente ne représente que 30 M € et souligne que chaque année, la Mairie de Paris dépense chaque année 250 M € pour acheter des terrains pour construire des logements sociaux.

Il note que la discussion doit rester courtoise et rappelle que les mots « politique » et « politesse » ont comme racine la « polis », soit la ville.

Un intervenant lui demande de se lever pour parler à l'assemblée.

Une intervenante lui reproche son retard à la réunion.

Jean-Louis MISSIKA explique que son retard est dû au trafic routier. Il accepte de se lever, pour que tout le monde le voie.

Il précise que la Ville de Paris fait 10 milliards d'euros d'investissements sur une mandature. L'essentiel de cet argent sert à financer la politique de logement social de la Ville. Il estime ainsi choquant que les habitants disent que cet argent est utilisé pour favoriser les quartiers bourgeois au détriment des quartiers populaires. La Ville fait exactement le contraire en réalité et utilise cet argent pour renforcer la mixité sociale dans Paris, qui reste l'un des principaux objectifs de la Maire de Paris – ce qui pose parfois quelques problèmes dans le 16^e arrondissement, par exemple –. Les cessions de fonciers en question alimentent le compte foncier de la Ville, qui sert à acheter les terrains pour construire des logements sociaux, des crèches, des gymnases, des établissements pour les personnes âgées, etc.

Ces cessions foncières ont lieu de toute façon. Il rappelle qu'auparavant, la Mairie vendait ce foncier au plus offrant et se désintéressait de ce que les promoteurs avaient l'intention de faire du foncier vendu. La démarche de *Réinventer Paris* est plus vertueuse, car elle consiste à vendre à des gens qui innovent et travaillent pour renforcer la notion de vivre ensemble.

Est-il possible de construire à Paris ? Il invite les habitants à se rendre compte que nombreux sont les gens qui veulent venir habiter à Paris ; il faut donc pouvoir accueillir ces gens-là. Et si personne ne veut de construction près de chez soi, la population parisienne ne pourra jamais augmenter.

Une intervenante remarque qu'il faut tout d'abord arrêter de construire des bureaux dans Paris.

Jean-Louis MISSIKA remarque que peu de bureaux sont construits dans Paris. L'essentiel des constructions parisiennes concerne en effet les logements. Il évoque des rénovations de bureaux, mais insiste sur le fait que l'on ne trouve pas de constructions radicalement nouvelles de bureaux dans Paris. Les chiffres le confirment.

L'architecte a tenté de dire ce soir que certaines constructions permettent d'améliorer l'aspect urbain d'un quartier. Le film projeté montre que l'aspect urbain est ici amélioré par les constructions proposées.

Il revient sur le sujet du mépris, évoqué par l'intervenante précédente. Il rappelle qu'Éric AZIERE, de l'opposition et qu'il respecte énormément, a décrit dans son papier un site qui n'est pas celui de Pitet-Curnonsky, mais des sites délaissés urbains et des espaces au dessus du périphérique. Car le projet Réinventer Paris a aussi consisté à réfléchir sur des projets relatifs à ces zones. Il insiste sur le fait que M. AZIERE est éloigné de tout mépris à l'égard de la population de ces quartiers. Il trouve donc regrettable que l'intervenante ait eu cette interprétation en lisant ce texte.

Une intervenante demande à quelle distance les deux façades se trouveront. Elle indique habiter au 3e étage en face du garage Peugeot et se demande quel vis-à-vis elle aura à l'avenir. Elle demande si elle bénéficiera encore du soleil, car elle craint de perdre la clarté et le soleil dans son appartement.

Un intervenant estime qu'il y a trop d'immeubles les uns sur les autres dans le quartier.

Une intervenante note que ces parcelles de terrain seront donc vendues par la Ville de Paris. La société Pichet est ici le promoteur. Un certain bénéfice sera donc observé. Un chantier est en cours à côté de l'école maternelle. Elle demande si ce terrain a été vendu par la Ville de Paris pour construire un espace culturel judaïque. Elle demande s'il n'aurait pas été judicieux de garder cette parcelle de terrain pour construire les immeubles dont il est question ce jour.

Une intervenante se dit insatisfaite du conservatoire, dont elle n'apprécie pas l'esthétique. Les immeubles du quartier avaient été construits provisoirement. Or, ils sont toujours là. Elle demande pourquoi on ne consacre pas un peu d'argent à l'amélioration du parc existant (espaces verts, façades, isolation, etc.). Ces immeubles construits dans les années 1960 devraient être démolis aujourd'hui. Elle estime honteux de surpeupler le quartier et de ne pas aménager correctement ces immeubles (thermique, etc.). Elle parle d'un simple colmatage. Elle regrette que l'argent des Parisiens soit dépensé à la construction d'un stade de football.

Une intervenante croit que les habitants n'ont plus leur mot à dire par rapport à ce projet. Ces constructions auront lieu de toute façon. Elle estime que ce quartier doit être amélioré : il est en effet sale et laid. Les immeubles sont dans un état déplorable. Rien n'est adapté aux personnes handicapées au 10, rue Pitet. Il convient donc d'améliorer les immeubles déjà existants. Elle invite Mme KUSTER à se rendre sur place pour se rendre compte de la situation. Cela fait ainsi des mois que l'immeuble n'a plus de gardien. Les habitants sont laissés pour compte. Elle se dit pour la rénovation du quartier où elle vit depuis 1977. Elle est pour l'amélioration, mais il faut d'abord penser aux premiers habitants de ce quartier. Les trois blocs du 8 et du 10 rue Pitet n'ont pas été rénovés, et elle le déplore amèrement. Elle ajoute qu'elle est obligée de crier tous les soirs du 6e étage pour demander aux jeunes en bas de partir. De nombreuses femmes seules habitent dans cet immeuble, mais elles n'ont jamais leur mot à dire. Elle souhaite donc que les politiques visitent le site pour se rendre compte des choses.

Pierre-Antoine THIERCELIN propose de répondre à ces premières questions.

Hélène SCHWOERER reconnaît qu'il faut faire des efforts. La direction territoriale est récemment intervenue pour mettre fin à certaines incivilités qui ont eu lieu sur le site, en renforçant la sécurité via l'installation de caméras, notamment. PH propose aujourd'hui de rencontrer les habitants et de mener une démarche exploratoire afin d'identifier les dysfonctionnements. À ce jour, une enveloppe de 6,2 M€ HT est mobilisée pour travailler sur la requalification du site, pour améliorer l'accessibilité PMR des personnes. Peut-être est-il possible aussi, pour aider la personne en fauteuil évoquée plus haut, de trouver des logements plus adaptés dans l'immédiat à sa situation. Il faut regarder les choses, selon elle.

Une intervenante indique avoir rencontré un problème une fois et PH lui a conseillé de déménager. Or, elle n'a pas envie de déménager.

Un intervenant déplore le fait que les ascenseurs sont en panne régulièrement depuis 40 ans. Il évoque le cas de l'ascenseur n°1768 notamment.

Hélène SCHWOERER indique que PH a rencontré les représentants des habitants à plusieurs reprises et est prêt à rencontrer les habitants pour travailler avec eux sur tous ces dysfonctionnements. L'équipe projet existe et une enveloppe

est dédiée. L'idée est bien de sécuriser le site, d'améliorer la qualité de service, les loges des gardiens, les locaux vélos, poubelles, l'association, etc.

Il est ensuite prévu de ravalier les façades (en lien avec la direction territoriale) et de revoir l'ensemble des parties communes. Elle rappelle que les opérations prévues sont complètement neutres en termes de loyer et de charges pour les locataires de PH. Elle ajoute que si des places de parking aérien sont supprimées en aérien, elles seront rendues au même tarif en sous-sol.

Concernant le vis-à-vis relatif au bâtiment situé face au garage, **Nicolas LAISNÉ** indique que le nouveau bâtiment serait situé à 12 mètres du bâtiment existant. Actuellement, le bâtiment existant se situe à 40 mètres des bâtiments les plus proches. Toutefois, la façade du nouveau bâtiment a été travaillée en coupe pour que la vue passe vers le ciel. Le rapport n'est pas favorable pour ce bâtiment déjà existant, mais le cabinet a travaillé au maximum pour éviter la frontalité. Par ailleurs, les pièces situées du côté de cette nouvelle façade seront des pièces secondaires (salles de bain et cuisines).

Une intervenante indique que tous les locataires présents ce soir souhaitent que le projet soit annulé et que les immeubles existants soient rénovés : balcons, ascenseurs, fibre optique qui ne fonctionne pas, etc. De nombreux travaux doivent être réalisés avant de construire de nouveaux bâtiments. Elle demande l'annulation du projet, dont n'ont pas besoin les habitants du quartier.

Un intervenant note qu'il a été avancé que le besoin en logements a motivé le projet. Or, il suffit de se promener dans Paris pour constater le nombre important de bureaux vides, notamment vers le Parc Monceau, et ce depuis des années. La raison de cela réside dans le fait que la Mairie ne souhaite pas s'en prendre aux promoteurs, aux capitalistes. Il est bien plus facile de créer des logements supplémentaires au milieu des HLM que de s'en prendre aux promoteurs ou à ceux qui gagnent de l'argent avec le logement. C'est ce qui motive la politique de la Ville de Paris et la politique de François Hollande, qui utilise le 49.3 pour faire passer la loi travail. Ceux qui subissent les conséquences de cette politique sont ceux qui ont le moins de moyens financiers. Les habitants ne veulent pas de ce projet. S'il faut créer du logement, il faut le faire dans les bureaux vides et s'en prendre aux intérêts de ceux qui ont de l'argent.

Une intervenante de 17 ans note que le projet ne lui semblait pas satisfaisant pour le quartier. Elle estime à présent qu'il est plutôt positif, qu'il apporte de la nouveauté, une nouvelle architecture.

Jean-Louis MISSIKA invite l'assemblée à laisser parler l'intervenante.

Cette même **intervenante** remarque que ces projets permettront peut-être de proposer des activités aux jeunes pour éviter qu'ils traînent. Elle note cependant que ces projets vont entraîner de grosses dépenses, alors qu'il faut aussi réaliser des travaux de rénovation dans les immeubles déjà existants. Elle remarque que si ces immeubles ne sont pas rénovés, ils seront détruits au final. Elle évoque un progressif grignotage des quartiers d'immeubles plus chics. Elle se demande si dans 50 ans elle pourra toujours rendre visite à sa mère dans le quartier et pas au fond du département 77, où l'on repousse petit à petit les populations qui ont moins d'argent.

Une intervenante revient sur la lettre reçue par les habitants de la part de Monsieur ROY et Monsieur COPOLATA. Cette lettre conviait les habitants à cette réunion. Or, si les habitants du quartier sont présents ce soir, c'est parce qu'ils ont tout mis en œuvre pour que ce rendez-vous soit organisé.

Jean-Louis MISSIKA précise qu'il réalise des réunions de concertation sur les 23 projets *Réinventer Paris*.

Une intervenante indique être une locataire du 15 rue Curnonsky. Elle habite au 2e étage et se retrouve donc entourée de deux nouveaux immeubles à chaque angle. Elle se dit prête à donner ses clés et à échanger son appartement avec l'un de ceux des intervenants de PH, car elle va se retrouver complètement enfermée. Elle craint de subir la nuisance de tous les insectes qui se trouveront dans les murs végétalisés.

Un intervenant demande qui va acheter ces appartements. Si l'on considère le vis-à-vis qui s'offrira aux futurs locataires de ces appartements, la vente risque d'être compliquée.

Une intervenante estime inadmissible que l'on trouve de l'argent pour construire de nouveaux bâtiments, mais que l'on n'en ait jamais trouvé pour couvrir le périphérique. Elle invite les personnes de PH à passer huit jours chez elle. Lorsqu'il fait 35 ou 40 degrés, il est impossible d'ouvrir les fenêtres. En revanche, le périphérique a été couvert dans le 16e, à la Porte d'Auteuil.

Elle note que les habitants du quartier sont considérés comme des cas sociaux. PH est responsable de cela, en installant des prisonniers dans ces bâtiments. Plusieurs plaintes et mémos ont été réalisés à ce sujet. Elle évoque la survenance de deux meurtres au 3 rue Curnonsky et souligne qu'il faudrait s'occuper de cette barre d'immeuble, où de la drogue circule. Les équipes de sécurité viennent le soir, mais ne montent pas dans les escaliers et les caméras factices ne fonctionnent pas ; six agressions ont ainsi eu lieu.

Brigitte KUSTER rappelle que la réunion du jour est bien une réunion de concertation et pas de présentation d'un projet. Elle note que quelques améliorations ont eu lieu récemment dans le quartier ; la Mairie du 17e s'est ici fait le relais des demandes des habitants auprès de PH. Elle rappelle que la mairie du 17e arrondissement n'est cependant pas responsable

des absences des gardiens de PH et subit la politique des bailleurs sociaux, que ce soit PH ou d'autres. La mairie d'arrondissement ne peut constituer que le relais de ces plaintes.

Ce projet a interrogé l'équipe municipale du 17^e arrondissement. Deux options s'offrent à présent aux habitants. Soit l'on trouve une opportunité pour que les choses aillent dans le bon sens, en opérant une vraie concertation. Il s'agirait alors de définir ensemble les points d'amélioration du projet afin que les habitants s'y retrouvent.

S'ensuivra un vote en Conseil de Paris et chacun prendra ses responsabilités. Les élus du 17^e sont garants de l'intérêt des habitants. Jean-Louis MISSIKA a assisté à tous les jurys, et il pourra attester qu'elle a défendu deux critères chaque fois : l'intérêt des personnes qui habitent déjà dans ces lieux et l'intérêt de ceux qui vont y habiter. Elle confirme que la mairie du 17^e a vocation à écouter les remarques des habitants concernant ce projet.

Une réunion de préparation a été organisée avec PH avant la réunion du jour. Il apparaît clairement que le calendrier de PH doit être revu. C'est selon elle la condition sine qua non. La priorité est l'existant. Ce n'est qu'ensuite que l'on pourra prendre le temps d'améliorer ce projet, et cela de façon commune. Tout le monde ne sera pas satisfait, car la vie est ainsi. Elle affirme que le 17^e ne laissera pas les habitants de ce quartier de côté.

Elle demande solennellement ce jour à PH de s'engager totalement sur le sujet afin que les immeubles soient améliorés, cage d'escalier par cage d'escalier. Elle rappelle que PH a été alerté concernant certaines personnes qui ont logé dans ces immeubles ; mais les personnes sont revenues. Tant que ces problèmes de fond subsistent (attribution des logements, mauvais entretiens, etc.), même si des choses ont été faites, personne ne sera satisfait. Cette réunion doit être l'occasion, sous la responsabilité politique de la Mairie de Paris, de la prise d'engagement de PH quant à un calendrier resserré et à une amélioration d'un projet.

Jean-Louis MISSIKA remercie Mme KUSTER pour ses mots sur la démarche Réinventer Paris. Il confirme que cette réunion est le début d'un processus de concertation. M. LAISNÉ a rappelé que la procédure ne permettait pas une concertation en amont avec les riverains, car on comptait énormément de candidats. Il ne s'agit donc pas d'ennuyer les habitants avec des projets qui ont été rapidement abandonnés.

Il prend l'engagement que la concertation se poursuive sous la responsabilité de PH, pour ce qui concerne la rénovation des bâtiments. Il note que cette procédure de Réinventer Paris a peut-être eu le mérite de faire émerger la question de l'existant sur ce site Pitet-Curnonsky. Cela va ainsi peut-être accélérer le processus de rénovation et de réhabilitation des bâtiments existants. Concernant le projet porté par le groupe Pichet, il peut encore être amélioré. Des réunions de concertation doivent avoir lieu à cet effet. Il est donc possible de trouver une solution de compromis. Par définition, cela ne satisfera pas tout le monde, mais il estime cependant possible de construire sur le site de beaux bâtiments qui amélioreront la situation.

Il invite les participants à faire preuve de courtoisie. Il souligne que nombreux sont les habitants qui refusent les constructions dans Paris. Pourtant, il faut bien pouvoir encore construire dans Paris. Les habitants du quartier doivent aussi faire l'effort de comprendre cela. C'est ainsi que la Mairie de Paris défend la mixité sociale, en investissant de la sorte.

Une intervenante s'interroge sur le terrain à côté de l'école sur lequel sera implanté un espace culturel juïque.

Jean-Louis MISSIKA explique que la négociation relative à ce terrain a eu lieu avant 2000.

Hélène SCHWOERER propose de rencontrer les habitants rapidement afin de définir avec M. ROY et l'équipe présente ce jour sous quel format ces rencontres pourraient avoir lieu. Elle propose, dès la semaine suivante, de convenir d'un rendez-vous avec les Amicales, afin que PH puisse intervenir le plus rapidement possible. Elle s'engage au nom de PH à répondre aux attentes des habitants.

Une intervenante note qu'un prisonnier qui sort de prison a déjà payé sa peine. Le renvoyer de son logement lui semble donc inapproprié. Elle espère donc que PH n'entrera pas dans ce jeu-là.

Un intervenant remarque que les premiers projets projetés ne ressemblent pas au projet final. Il rappelle que le boulevard Brunetière abrite un square qui ne sert à rien. Sur cet emplacement pourraient ainsi être construits les 66 logements.

Jean-Louis MISSIKA rappelle que selon le plan local d'urbanisme, les espaces verts sont inconstructibles. Or, un square constitue un espace vert. Il précise que le projet présenté augmente la surface en termes d'espaces verts (suppression de parkings, végétalisation à la place des parkings). Ainsi, la végétalisation, en termes de surfaces plantées, sera plus importante grâce au projet.

Pierre-Antoine THIERCELIN confirme l'augmentation des espaces verts grâce au projet présenté ce jour. Ce sujet pourra être présenté plus tranquillement lors des ateliers.

Un intervenant dit ne pas avoir entendu de remarques sur ce qui était prévu au niveau de la voirie municipale. Le quartier connaît des travaux depuis 10 ans maintenant, ce qui a abîmé la voirie, notamment rues Pitet et Curnonsky. Le trottoir est par ailleurs très étroit rue Curnonsky, ce qui ne facilite pas la circulation. Il note également que la rue Curnonsky est partiellement à sens unique aujourd'hui, suite aux travaux relatifs à SoOuest. Enfin, l'éclairage dans ces mêmes rues est

régulièrement déficient et en panne. Il demande ce qui est prévu dans ce cadre-là. Il craint que ces nouveaux travaux ne viennent encore détériorer l'état de la voirie, déjà insatisfaisant à ses yeux.

Une intervenante demande pourquoi cette habitation n'est pas prévue au niveau de la promenade canine.

Brigitte KUSTER rappelle qu'un projet de jardin partagé sur cette parcelle de la promenade canine était prévu au niveau du Conseil de quartier Champerrret-Berthier. Ce projet de jardin partagé devait être porté par une association. Mais le fait qu'il soit proche d'une circulation forte pouvait constituer un danger de traversée piétonne pour les enfants. Le projet a donc été abandonné. La Mairie a donc fait une proposition, car trois possibilités sont envisageables :

- Dans le cadre du budget participatif a été voté l'aménagement d'un parcours d'agrès sportifs (voté dans le cadre du budget participatif) ;
- Idée de la mise en place d'un espace canin fermé ;
- Il a également été regardé avec la voirie si un nouveau jardin pouvait être aménagé au-dessus du souterrain.

Tout cela doit être étudié au regard du calendrier des travaux du tramway 3. Un travail est donc en cours sur les espaces verts. La démocratie participative doit trouver son sens à travers les habitants du quartier et la réunion du jour.

Une intervenante, présidente de l'amicale CNL, note que tout a déjà été dit lors de la réunion de l'amicale. Une alerte a été lancée à cette occasion-là par rapport à toutes les souffrances des habitants du quartier, qui attendaient une rénovation de leurs immeubles. La démocratie participative est dure à avaler de ce point de vue là. Elle estime qu'il faut d'abord rencontrer les gens et ensuite élaborer des projets. On ne doit pas jouer avec la vie et l'environnement des gens.

Par rapport au financement, elle pense que l'on ne peut agir ainsi. On parle de mixité sociale et de vivre ensemble. Elle dit en avoir assez de ces expressions. Cette mixité sociale et ce vivre ensemble se développent dans les immeubles eux-mêmes. Cela suppose une autre politique concernant les logements sociaux. Il convient selon elle de relever aussi les plafonds pour que différentes catégories de gens cohabitent. Ces termes de conciergerie ne correspondent pas à la population des immeubles. Elle invite les intervenants à venir sur place recenser les besoins des habitants du quartier.

Une intervenante indique qu'elle vit depuis 42 ans dans ce bâtiment. Elle travaillait auparavant chez l'aménageur qui s'est occupé de la ZAC secteur neuf et de la ZAC Champerrret. Elle a donc vu grandir ce secteur. La société, la vie, le parti pris social ont évolué depuis. Lors des premières attributions de logements en 1973, les problèmes de sécurité n'étaient pas ceux d'aujourd'hui. Des grilles ont dû être installées pour renforcer la sécurité depuis.

Elle pense que le projet a été très mal présenté. Les habitants ont été projetés dans un projet qui semble aberrant. Elle s'est rendue à l'Apur, mais n'a pu obtenir que des renseignements généraux.

Elle note que les gens réagissent comme cela, car ils vivent mal dans le quartier. Des équipements publics ont été ajoutés, mais les gens vivent mal dans les immeubles : nuisances sonores, notamment à cause du périphérique côté rue de Courcelles ou du boulevard de Reims Porte d'Asnières, etc.

Elle évoque des espaces gruyères, très sensibles aux courants d'air. Elle s'interroge également sur la sécurité incendie et le déploiement d'une grande échelle, sur la sécurité des gens, sur le développement du trafic de drogue dans les immeubles, sur la détérioration des ascenseurs, sur la saleté, sur l'absence de la gardienne dans un des immeubles, toujours employée à d'autres tâches (en stage, en formation). Elle demande également la suppression des vide-ordures qui représentent une nuisance et parle d'une aberration inacceptable.

Jean-Didier BERTHAULT remarque que si autant de personnes assistent ce soir au conseil de quartier, c'est bien que le sujet a été identifié. Pour avoir été à la rencontre des principaux relais des habitants en amont (associations de locataires, etc.), il sait la colère qui s'exprime depuis ces dernières semaines. Il remercie les habitants pour la tenue de ces échanges et débats, car il sait que la situation est compliquée pour eux. Il salue donc l'état d'esprit d'échanges dont font preuve les habitants ce soir.

Il rappelle être élu et en charge de ce CCQ depuis 2001. Ces sujets relatifs à l'amélioration et à l'entretien du patrimoine de PH sont discutés depuis des années. Cela fait ainsi des années que le CCQ souligne que le patrimoine des rues Pitet et Curnonsky doit être amélioré. La population attend que l'institution PH réagisse. Elle a en effet délaissé ce quartier depuis des années. Pour faire avancer le débat sereinement, il convient déjà de régler ces problèmes-là. Il est impossible d'envisager d'avancer sur le projet tel que présenté tant que l'agenda relatif à la réhabilitation n'est pas plus serré.

Réinventer Paris a donné lieu à d'autres projets dans le 17e et les réunions attenantes se sont bien passées. Il ne s'agit pas ce jour de s'opposer idéologiquement à la démarche de Réinventer Paris. Simplement, au milieu de 750 logements déjà existants, soutenir qu'il en faut encore plus et ne pas s'avouer finalement que ce projet n'est pas le plus opportun, pose problème. Il indique travailler dans le privé depuis 25 ans et souligne que dans le privé, quand on s'aperçoit qu'un projet ne peut être mené à son terme, on revoit sa copie. Il pense qu'il convient aujourd'hui de revoir cette copie.

Par ailleurs, il faut voir dans quelle mesure ce projet est définitif ou peut être aménagé de façon importante.

Une intervenante note que n'a pas été évoquée du tout la construction d'un immeuble sur le parking. Or, ce parking est fissuré et l'eau s'y infiltre. Le ravalement intérieur a été irréalisable à cause de cela ; le parking ne supportait pas le poids de l'échafaudage, notamment.

Elle souligne enfin que le Nouvel Observateur du mois précédent proposait déjà à la vente les appartements du groupe Pichet présentés plus tôt.

Une intervenante note que chacun a besoin de soleil, de lumière et d'espace vert pour vivre. Elle rappelle que les habitants du quartier ont subi pendant des années la construction des bureaux à proximité, ce qui a entraîné de nombreuses nuisances (bruit, poussière, nuisances diverses).

Un intervenant note qu'il vit dans le quartier depuis bientôt 40 ans. Ses enfants ont quitté le quartier, car ils ne peuvent pas se reloger, dans l'arrondissement. Il explique avoir participé à la vie de son quartier pendant des années, ainsi qu'à la rénovation du quartier qui a eu lieu 20 ans auparavant. Un autre dialogue était mis en place dans le temps : les habitants étaient consultés avant le déploiement d'un projet.

Cela fait 40 ans que les habitants du quartier subissent les nuisances, mais rien n'est fait. La rue Curnonsky est devenue tellement impraticable à tous points de vue que les habitants du quartier ne reçoivent plus aucune visite. *Le Parisien* a fait un article sur la *Cité chaude rue Curnonsky*. Or, cette rue n'est pas une poubelle, elle est stigmatisée.

Il regrette que PH laisse ce quartier à la dérive et ne s'occupe pas de ce bien. Les habitants du quartier paient plus de charges que de loyer, or, aucun service ne leur est rendu (absence de gardiens, moins d'entretien réalisé dans les parties communes, pannes d'ascenseurs, etc.). Il déplore également les choix d'attribution de logements réalisés par PH, qui ont pollué les immeubles.

Brigitte KUSTER l'invite à assister au Café Berthier. Elle estime que PH a bien entendu ce soir qu'il était nécessaire d'agir dans le quartier.

Jean-Louis MISSKIA affirme avoir bien entendu les choses également.

Une intervenante propose de réaliser une virée sur le site après la réunion. Elle souligne par ailleurs la dangerosité de l'installation au gaz dans ces immeubles.

Une intervenante habite le 17e depuis sa naissance. Elle demande pourquoi on appelle le quartier la "Plaine Monceau". Elle trouve ridicule de mettre des HLM dans la Plaine Monceau.

Une intervenante veut du concret, quitte à rencontrer M. ROY. Ne faisant pas partie de l'Amicale des locataires, elle ne peut rencontrer les divers interlocuteurs. Elle souhaite que la parole des personnes comme elle soit prise en compte. Elle invite chacun à se rendre au 10, rue Raymond Pitet pour voir la réalité des choses.

Hélène SCHWOERER affirme avoir entendu les différentes remarques et critiques. Elle propose de rencontrer les représentants des habitants du quartier dans un format à définir pour améliorer le quotidien et le calendrier. Elle va voir comment pourrait être mis en place un comité de pilotage spécifique pour régler ces problèmes d'entretien au quotidien.

Jean-Louis MISSIKA affirme avoir entendu la colère et la souffrance des habitants du quartier ; il se dit capable d'en tirer un certain nombre de conclusions. Il souhaite que PH prenne à bras le corps les problèmes évoqués ici et ne doute pas qu'Hélène SCHWOERER le fera. Il confirme ce qu'il a dit à l'issue des propos de Mme KUSTER : la concertation doit se poursuivre pour améliorer les conditions de vie dans les bâtiments existants et le projet présenté ce soir. Cette réunion était un commencement, et non une fin. Il espère que l'on trouvera des solutions qui conviennent à tout le monde.

Brigitte KUSTER réaffirme l'engagement de l'équipe municipale à écouter les habitants et à porter leurs plaintes, pour que l'expression « *démocratie participative* » prenne ici tout son sens.

La séance est levée à 21h29.